

# Quand le réseau sature...

**Sueda Senay,**  
psychologue au  
Foyer Aurore-Anaïs,  
**Valérie Fieremans,**  
psychologue,  
responsable clinique,  
**Alba Cifuentes**  
**Suarez,** psychologue  
au centre de jour  
Anaïs.

1. Alfredo Zenoni  
(2011) L'origine  
du réseau, *texte*  
préparatoire à la  
journée du réseau  
2 du 24 septembre  
2012, inédit.

2. L'asbl Anaïs est  
composée de deux  
centres de jour  
(adulte / enfant),  
d'un centre de santé  
mentale, d'un centre  
d'hébergement  
subdivisé en plusieurs  
maisons qui diffèrent  
par leur degré  
d'accompagnement.

Mots clés : santé mentale, réseau.

.....

*Une conception largement répandue du réseau a sa place dans les institutions : pour être correctement pris en charge, il est important de faire partie d'un réseau diversifié et pluridisciplinaire qui met au centre de son travail le patient.*

*Concevoir le réseau, en tant que le patient en est à l'origine, est une toute autre orientation dans la prise en charge<sup>1</sup>. En effet, il s'agit moins de décider pour le sujet quelle prise en charge lui sera bénéfique que de laisser la place pour que se produisent les constructions du sujet lui-même. Il ne s'agit pas tant d'enseigner au patient comment se servir d'un réseau qui le soulagerait que de tenir compte d'un premier aspect fondamental dans le mode de rencontre que le sujet instaure avec le réseau qui est le sien (intervenants, membres de la famille, ...). Le réseau constitué par les soignants ne peut aucunement faire l'impasse de la construction du sujet pour régler son rapport au monde et aux autres.*

.....

Afin de mettre en lumière ce que cet écart produit dans la pratique, nous partons d'un cas clinique à partir de cette question du réseau comme cheminement singulier. Pour des raisons déontologiques le cas clinique ne peut être détaillé dans le cadre d'une publication, nous en proposons ici un aperçu.

La question du réseau est dépliée à travers un double regard : centre de jour et d'hébergement<sup>2</sup>, sans que ces deux institutions, même si elles se mettent en réseau (non pour se coordonner mais pour tenter de construire le cas pour s'en enseigner), ne constituent le réseau de la patiente, en tant que le réseau sur lequel elle peut s'appuyer.

Pour la patiente, dès les premiers pas dans l'institution, il n'a pas été question d'autre chose que de sa mère et de son impossible à vivre loin d'elle. Dans un premier temps, Annie, âgée de 38 ans, n'est pas preneuse d'entrer en institution, elle préfère ne rien faire et rester vivre avec sa mère. Tout le monde autour d'Annie s'accorde à dire qu'il est mieux qu'elle aille en institution, elle finit par accepter. Très vite, un mois et demi après son entrée, la situation devient très difficile suite à l'hospitalisation de la mère. Cela s'est manifesté par des demandes incessantes, des pleurs, des cris.

## Et le réseau dans tout ça... ?

Auparavant le réseau d'Annie était essentiellement composé de la mère, mais aussi du médecin traitant. C'était le réseau constitué par Annie, elle s'en soutenait mais ce n'était pas sans ravages. Ce qui lui permet d'être avec les autres, de s'inscrire dans la communauté, est très ténu. Elle circule entre les différents lieux sans cesse (institutions, consultations de médecins, différents lieux du quartier...), rien ne semble pouvoir lui permettre de s'arrêter. En effet, à un moment, cette circulation semble devenir une « surconsommation » du réseau et de ses intervenants. Lorsque cela déborde Annie et lorsqu'elle déborde dans ses exigences, le réseau sature. Les tentatives de réponse produisent un effet métonymique dans ses exigences, les interventions de l'équipe ne permettent pas que cela s'arrête pour Annie, une exigence en entraîne une autre. Dans ces moments-là les hospitalisations sont fréquentes et nécessaires.



Les intervenants se retrouvent incapables de répondre à ce qu'elle exige. Un autre positionnement avec elle se fait urgent mais les intervenants sont en panne, d'avoir affaire aux cris et insultes qui ne font que croître. De plus, elle semble être davantage en souffrance dans ces moments et aucune réponse ne vient tempérer cela. Elle se retrouve laissée-tombée au moment où c'est le plus difficile pour elle.

Les intervenants sont donc sur un fil : entre la soutenir (sans quoi elle ne peut se mettre en route) et vouloir trop à son égard.

Se mettre à ses côtés face à ce qui la déborde (et non pas comme ceux qui ont la solution), permet souvent plus d'apaisement. Par exemple, lorsque nous lui disons que nous non plus on ne sait pas quoi faire mais qu'on peut chercher ensemble, elle se met alors au travail, se réapproprie des propositions qui lui avaient été faites antérieurement en les reprenant à son compte.

En outre, lorsque les cris la débordent, décaler les interventions sur nous plutôt que de tenter de l'arrêter directement a plus d'effet. Plus précisément, nous lui disons par exemple, quand elle nous insulte ou crie : « dans ces conditions, on ne peut pas répondre », « ce ne sont pas des conditions de travail », « les travailleurs ne peuvent se laisser insulter ». Cela l'arrête un temps et permet un moment de répit tant pour elle que pour l'équipe.

---

## Pour conclure...

L'exemple d'Annie nous enseigne sur la manière dont on peut concevoir le réseau en tant qu'il constitue un point d'appui pour le sujet. Cette situation nous montre que cela n'est possible qu'à la condition que la personne en soit à l'origine. Lorsque les intervenants du réseau lui sont imposés, même si elle peut s'en servir à minima, cela devient très vite intrusif.

Dans notre positionnement, on ne peut pas faire l'économie du réseau qu'elle s'est constitué même si celui-ci nous semble délétère. D'un point de vue pragmatique, il ne s'agit pas de vouloir créer une séparation radicale d'avec la mère, mais de tenter de moduler ce lien pour qu'il soit moins ravageant. Et ce n'est pas tant le dispositif d'un réseau constitué de plusieurs lieux d'adresse qui peut opérer, qu'un

réseau qui puisse tenir compte de la façon singulière d'entrer en relation de chaque sujet. Il s'agit de soutenir ce qui du réseau du sujet constitue un point d'appui. En somme il nous semble important de ne pas imposer un nouveau réseau mais plutôt de partir du réseau amené par le sujet.

Si nous faisons le pari de nous appuyer sur le réseau tel que constitué par le sujet, c'est parce que c'est à ces conditions qu'on peut se faire partenaire. Le cas d'Annie nous montre en effet que ce qui est imposé pour elle, même au nom d'une bienveillance, ne lui a pas permis de faire notre rencontre en tant que partenaires de réseau. ●